

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Essor Emerging Markets

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR000284150 (Action C EUR)

Objectifs et politique d'investissement

• **Objectif de gestion** : L'objectif de la SICAV est de surperformer, dans le cadre d'une gestion totalement discrétionnaire, sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum) son indice de référence, le MSCI Emerging Markets Gross Total Return USD converti en Euro.

• **Classification** : Actions internationales.

• **Indicateur de référence** : L'indice de référence retenu est l'indice MSCI Emerging Markets Gross Total Return USD converti en Euro. L'indice MSCI Emerging Markets Gross Total Return USD converti en Euro est représentatif des plus grandes capitalisations parmi les marchés émergents de 26 pays. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

• **Politique d'investissement** :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV investit en fonction de l'évolution des marchés :

- Entre 80% et 100% de son actif net sur un marché d'actions étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays avec une exposition comprise entre 60% minimum et 100% maximum de son actif net en actions émergentes,
- Entre 0% et 10% de son actif net en parts et/ou actions d'OPC,
- Liquidités à titre accessoire.

Le portefeuille sera investi et exposé entre 80% et 100% de l'actif net aux marchés des actions étrangers ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays avec une exposition comprise entre 60% minimum et 100% de l'actif net en actions émergentes. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Le gérant pourra exposer le portefeuille en actions de petite capitalisation (incluant les micro capitalisations) à hauteur de 15% maximum de l'actif net de la SICAV.

L'univers d'investissement de la SICAV correspond à des actions cotées dans des pays émergents ou à des actions cotées dans des pays développés émises par des sociétés dont une partie significative de l'activité et/ou des résultats financiers est générée dans les pays émergents.

Au sein de cet univers, la SICAV offre une gestion active en termes d'investissement et d'exposition sur les marchés de produits d'actions.

Il s'agit d'une gestion active, non indexée sur l'indice de référence, de type "bottom-up", qui repose largement sur des contacts directs avec les sociétés. Les actions sont sélectionnées à partir d'analyses et de ratios financiers fondamentaux tels que l'activité de la société et ses perspectives, la solidité du bilan, les prévisions de bénéfices, la qualité des équipes dirigeantes et les ratios d'évaluation boursière, quelle que soit la place de cotation.

Dans la limite de 100% de l'actif net, le portefeuille pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers en vue de réaliser l'objectif de gestion. Pour ce faire, le portefeuille pourra intervenir à titre de couverture contre le risque action en utilisant les instruments dérivés suivants : futures sur action et/ou sur indice actions. Il n'y a pas de recherche de surexposition.

Dans la limite de 10% de l'actif net, la SICAV pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen,
- des parts ou actions de FIA de droit français ou européen.

Le risque de change en devises étrangères existe en permanence pour un investisseur appartenant à la zone euro, et peut atteindre jusqu'à 105% maximum de l'actif net de la SICAV.

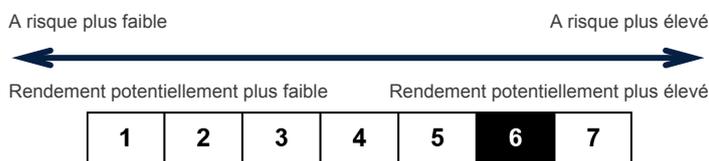
Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h30 auprès de CACEIS Bank. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant (cours inconnu). Date de règlement des Souscriptions : VL + 2 jours ouvrés. Date de règlement des Rachats : VL + 5 jours ouvrés.

Cette action est une action de capitalisation.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions des pays émergents.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,75%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 1997.

Les Actions ont été créées le 04/07/1997.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.